

La Fédération de la Voile du Québec Itée

**Rapport de l'auditeur indépendant et
États financiers**

31 octobre 2022



Paquin
& associés
inc.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de La Fédération de la Voile du Québec Itée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Fédération de la Voile du Québec Itée** (« la fédération »), qui comprennent le bilan au **31 octobre 2022** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fédération au **31 octobre 2022**, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fédération.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

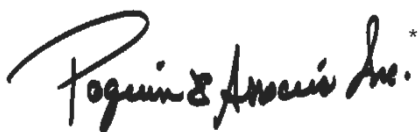
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fédération;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fédération à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 13 février 2023

* Par CPA auditeur permis de comptabilité publique n° A131162

La Fédération de la Voile du Québec Itée

États financiers

31 octobre 2022

Index

États financiers

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 7

La Fédération de la Voile du Québec ltée

1

Résultats

Exercice terminé le 31 octobre 2022

	Opérations régulières (excluant Placements Sports)	Programme Placements Sports	Développement de l'excellence	2022	2021
Produits					
Subventions					
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	296 452 \$	- \$	79 860 \$	376 312 \$	204 144 \$
Appariement Placements Sports (fonds de réserve)	-	19 579	-	19 579	74 398
Institut national du sport du Québec	-	-	2 940	2 940	1 360
Gouvernement du Canada - Subvention salariale d'urgence	-	-	-	-	53 354
	296 452	19 579	82 800	398 831	333 256
Autres produits					
Revenus de dons admissibles Placements Sports	-	5 152	-	5 152	24 537
Cotisations et participations	234 412	-	53 272	287 684	241 660
Activités promotionnelles et vente de matériel	62 343	-	-	62 343	67 717
Opérations	16 110	-	14 164	30 274	10 600
Intérêts générés sur fonds cédés à la Fondation du Grand Montréal	-	6 182	-	6 182	4 970
Aide gouvernementale compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	-	-	-	-	2 198
	312 865	11 334	67 436	391 635	351 682
Total des produits	609 317	30 913	150 236	790 466	684 938
Charges					
Ressources humaines	386 406	-	-	386 406	340 653
Administration générale et opérations	68 629	-	46 643	115 272	90 154
Équipement (acquisition, entretien et location)	39 237	-	13 103	52 340	34 010
Activités promotionnelles et vente de matériel	57 867	-	732	58 599	56 042
Soutien au développement de l'excellence	-	-	70 637	70 637	47 755
Support et transfert	38 105	-	5 018	43 123	58 976
Amortissement des immobilisations corporelles	15 131	-	3 861	18 992	16 615
Amortissement rabais d'intérêts (CUEC)	3 942	-	-	3 942	1 899
Total des charges	609 317	-	139 994	749 311	646 104
Excédent des produits sur les charges	- \$	30 913 \$	10 242 \$	41 155 \$	38 834 \$

La Fédération de la Voile du Québec Itée

2

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 octobre 2022

	Opérations régulières (excluant Placements Sports)	Programme Placements Sports	Développement de l'excellence	2022	2021
Solde au début	159 539 \$	36 832 \$	21 398 \$	217 769 \$	178 935 \$
Excédent des produits sur les charges	-	30 913	10 242	41 155	38 834
Solde à la fin	159 539 \$	67 745 \$	31 640 \$	258 924 \$	217 769 \$

La Fédération de la Voile du Québec Itée

3

Bilan

Au 31 octobre 2022

	2022	2021
Actif		
À court terme		
Encaisse	47 662 \$	85 914 \$
Placement temporaire	358 495	350 491
Subventions à recevoir [note 4]	114 860	13 182
Sommes à recevoir de l'État	-	7 496
Créances	84 924	33 873
Don à recevoir - Sports Québec pour le Programme Placements Sports	3 718	-
Frais payés d'avance	48 427	38 072
	658 086	529 028
Immobilisations corporelles [note 5]	37 555	23 937
	695 641 \$	552 965 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs [note 6]	87 904 \$	164 274 \$
Subventions reportées [note 7]	324 645	133 832
Revenus reportés	24 168	11 032
	436 717	309 138
Dettes à long terme [note 8]	-	26 058
	436 717	335 196
Actif net		
Non affecté		
Opérations régulières	159 539	159 539
Programme Placements Sports	67 745	36 832
Développement de l'excellence	31 640	21 398
	258 924	217 769
	695 641 \$	552 965 \$

Pour le Conseil d'administration

Yves Leger

Administrateur



Administrateur

La Fédération de la Voile du Québec Itée

4

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre 2022

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds :		
Subventions	487 966 \$	543 148 \$
Autres produits	350 002	361 232
	837 968	904 380
Sorties de fonds :		
Fournisseurs et services	(330 106)	(229 023)
Ressources humaines	(475 501)	(310 854)
	(805 607)	(539 877)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	32 361	364 503
Activités de financement		
Remboursement prêt d'urgence du gouvernement du Canada	(30 000)	-
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	(30 000)	-
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(32 609)	(7 200)
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(32 609)	(7 200)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(30 248)	357 303
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	436 405	79 102
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	406 157 \$	436 405 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :		
Encaisse	47 662 \$	85 914 \$
Placement temporaire	358 495	350 491
	406 157 \$	436 405 \$

Notes complémentaires

31 octobre 2022

1. Statut et nature des activités

La Fédération, constituée en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies du Québec, a pour mission la promotion du développement de la voile au Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du manuel des CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du placement temporaire, des créances et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de cotisation des membres sont comptabilisés lorsque les sommes sont gagnées.

Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus d'opération, d'activités promotionnelles et de vente de matériels sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile sur trois à cinq ans, selon le type d'équipement.

Services gratuits

Le fonctionnement de la Fédération dépend, en partie, des services de nombreux membres bénévoles. Du fait que la Fédération ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports reçus ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et le placement temporaire dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Impôts sur les bénéfices

La Fédération n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Ventilation des charges

Les charges directement reliées au Programme Placements Sports et développement de l'excellence sont imputées à ces programmes. Les revenus supplémentaires générés par le programme Placement Sport, disponibles pour soutenir les frais généraux d'opération, sont imputés aux salaires.

Notes complémentaires

31 octobre 2022

3. Programme Placements Sports

Grâce au programme Placements Sports et Loisirs, géré par Sports Québec et le Regroupement loisir et sports du Québec (RLSQ), les fédérations bénéficient d'un important levier pour encourager la générosité des donateurs potentiels. Le programme bonifie les dons reçus par la Fédération en rajoutant des fonds allant de 50% à 500% de la valeur du don admissible. Ainsi, dans le cadre de ce programme, La Fédération de la Voile du Québec Itée reçoit 380% (230% jusqu'en mars 2021) de revenus d'appariement, sous réserve de céder la propriété de 20% des dons admissibles au programme Placements Sports ainsi que 20% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Gestion de patrimoine Desjardins (et à la Fondation du Grand Montréal jusqu'en 2020). Ces montants cédés ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées pour une période minimale de 10 ans.

Au cours de l'exercice, la Fédération a recueilli un total de 6 440 \$ (30 671 \$ au 31 octobre 2021) en dons, dont 6 440 \$ (30 671 \$ au 31 octobre 2021) en dons admissibles au Programme Placements Sports, lui donnant droit à l'appariement de 24 471 \$ (84 300 \$ au 31 octobre 2021).

Du total de ces montants reçus au cours de l'exercice, la Fédération a cédé des dons, y compris des dons d'appariement, totalisant 6 182 \$ (24 734 \$ au 31 octobre 2021) à la Fondation du Grand Montréal et à la Gestion de patrimoine Desjardins. Au 31 octobre 2022, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal et à la Gestion de patrimoine Desjardins s'élève à 176 070 \$ (169 888 \$ au 31 octobre 2021).

4. Subventions à recevoir

	2022	2021
Ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur du Québec	114 860 \$	12 432 \$
Institut national du Sport du Québec	-	750
	114 860 \$	13 182 \$

5. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2022	2021
Équipements	127 909 \$	92 179 \$	35 730 \$	23 937 \$
Équipement informatique	2 608	783	1 825	-
	130 517 \$	92 962 \$	37 555 \$	23 937 \$

6. Crédateurs

	2022	2021
Dû à Sports Québec pour le Programme Placements Sports	- \$	4 686 \$
Fournisseurs et frais courus	52 745	106 864
Gouvernement du Canada	10 044	10 044
Salaires à payer	13 666	34 270
Vacances à payer	5 749	4 211
Sommes à remettre à l'État	893	-
Retenues à la source à payer	4 807	4 199
	87 904 \$	164 274 \$

7. Subventions reportées

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	Solde au 31 octobre 2021	Encaissements à recevoir	Constaté à titre de produits	Solde au 31 octobre 2022
Ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur du Québec	132 707 \$	568 250 \$	376 312 \$	324 645 \$
Institut national du Sport du Québec	1 125	1 815	2 940	-
	133 832 \$	570 065 \$	379 252 \$	324 645 \$

Notes complémentaires

31 octobre 2022

8. Dette à long terme	2022	2021
Prêt d'urgence aux entreprises canadiennes, remboursé au cours de l'exercice	- \$	40 000 \$
Constaté à titre de produits - conditionnel au remboursement avant décembre 2023	-	(10 000)
Constaté à titre de produits - Rabais d'intérêts accordé	-	30 000
Constaté à la dépense - Amortissement rabais d'intérêts (CUEC)	-	(6 822)
	-	2 880
	- \$	26 058 \$

9. Instruments financiers

La Fédération, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 octobre 2022.

Risque de crédit

Pour les contributions, la Fédération évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.